

Commission paritaire 313

Barèmes indicatifs pharmaciens

1er novembre 2021

Les salaires effectifs et les salaires barémiques sont augmentés de 2 % dès ce 1er novembre 2021 pour l'ensemble du personnel en pharmacie et OT.

Pharmaciens	Adjoints	Gérants
Ancienneté dans le secteur	€	€
Sans expérience	2885,57	3195,82
6 mois	3023,44	3368,19
1 an	3195,82	3540,59
3 ans	3282,02	3626,76
5 ans	3368,19	3712,97
7 ans	3454,42	3799,14
10 ans	3540,59	3885,32